

Arrondissement de SAVERNE

COMMUNE DE OERMINGEN**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DU 12 MAI 2026 à 20 H. 30****1. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 avril 2026**

Le procès-verbal de la séance plénière du conseil municipal du 16 avril 2026 est adopté.

2. Relocalisation des activités du périscolaire (Délibération n° 45/26)

Suite au sinistre du 01 mai 2026 portant destruction par incendie du périscolaire, le conseil municipal décide de désigner un expert assuré pour assurer la défense de ses intérêts.

Pour assurer la continuité du fonctionnement du périscolaire, il autorise la signature d'un bail avec le propriétaire de l'ancien lycée professionnel et valide le devis relatif au remplacement de l'ordinateur et d'une imprimante (ZI-Informatique) pour un montant HT de 1.658,33 €.

Afin de sécuriser le site sinistré, l'acquisition de clôtures de chantier (Sté OUTIMAT) est décidée pour un montant HT de 1.259,- €.

3. Avenant à la convention de télétransmissions des actes à la préfecture (Délibération n° 46/26)

Le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'Etat.

4. Actualisation du tableau des subventions 2026 (Délibération n° 47/26)

La liste des associations bénéficiaires d'une subvention au titre de l'exercice 2026 est actualisée par le conseil municipal.

5. Constitution de la commission communale des impôts directs (CCID) (Délibération n° 48/26)

Le conseil municipal arête la liste des membres de la commission communale des impôts directs, dont les commissaires sont ensuite désignés par la direction régionale des finances publiques.

6. Désignation du membre de la commission de contrôle des listes électorales (Délibération n° 49/26)

Dans le cadre du renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales, le conseil municipal désigne son délégué titulaire et suppléant.

7. Rétrocession de la tonne à lisier (Délibération n° 50/26)

Le conseil municipal valide le projet de récupération de la tonne à lisier, transféré au SDEA dans le cadre du service de l'assainissement, qui sera utilisé pour l'arrosage de la Forêt Sanctuaire. Les frais de remise en état seront pris en charge par la commune.

8. Mise aux normes des toilettes de l'école primaire (Délibération n° 51/26)

Le devis de l'Ets Syl'Service, relatif aux travaux d'installation d'un WC supplémentaire dans les toilettes filles de l'école primaire et de rénovation des sanitaires des enseignants de l'école primaire, est adopté pour un montant total HT de 7.740,92 €

9. Ligne de conduite pour les dépenses « fêtes et cérémonies » (Délibération n° 52/26)

Le conseil municipal fixe sa ligne de conduite pour les dépenses du compte 6232 « Fêtes et cérémonies », en lisant les différentes manifestations admises.

10. Présentation du projet de ferme solaire du « Burenitzel - Engenberg »

Le conseil municipal prend acte de l'organisation d'une permanence d'information portant sur le projet de ferme solaire du « Burenitzel - Engenberg », tenue par la Sté GP Joule, porteur du projet, le 09 juin 2026 en mairie d'Oermingen.

11. Divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Organisation de l'inauguration du Jardin Stengel fixée au 27 juin 2026 à 10 H.,
- Notification systématique d'une lettre d'avertissement aux auteurs de dépôts sauvages,
- Désignation des délégués pour les élections sénatoriales,
- Adoption d'une motion contre la fermeture des classes par le Conseil communautaire,
- Marquage au sol d'un passage piéton dans la petite rue du Stade à hauteur des sentiers pédestres,
- Installation d'une grue sur le domaine public pendant la durée des travaux de réfection de la toiture de la maison d'habitation sise 2, rue de Sarre-Union,
- Vérification de la bonne réception d'une déclaration de travaux portant sur l'aménagement d'un abri...

Cette liste des décisions est affichée le 15 mai 2026 en mairie et publiée le 15 mai 2026 sur le site internet de la commune.

*Le maire,
Simon SCHMIDT*